

AdmiNet : cinq ans après, présentation au Club de l'Arche le 13 juin 2000

Le début de l'histoire

Cela se passait en 1994. Je faisais une démonstration du Web avec MOSAIC l'ancêtre de NETSCAPE : quand on a cherché "vin de Bordeaux" sur un moteur de recherche de l'époque, on est tombé sur un vigneron de Californie qui expliquait que son vin était aussi bon que celui d'ici, et qui prenait des commandes par Internet. Je sais pas combien de caisses il a réussi à en expédier vers la France, mais il était clair qu'il fallait faire cesser ce trou noir que représentait à l'époque l'absence de notre pays sur le Web.

L'ère des pionniers

Les fonctionnaires ne sont pas payés pour avoir des idées et prendre des initiatives. Déjà en 1994, lorsque le web est apparu, quelques pionniers Français avaient précédé AdmiNet, avec la première grande liste de diffusion francophone de Bruno OUDET (alias papy frog) et le WebLouvre de Nicolas PIOCH. Que sont-ils devenus aujourd'hui, après avoir été sanctionnés pour leur avant-gardisme ?

Le fait que j'aie la chance d'être ici cinq ans plus tard en train de vous raconter une histoire est le signe que je n'avais pas tort de persévérer, mais c'est aussi un signe de la sagesse de notre République.

Peu après que le Secrétaire Général du Gouvernement ait fait prendre le fameux décret scélérat du 30 mai 1996 pour empêcher AdmiNet d'organiser la diffusion gratuite des textes officiels, c'est le même gouvernement qui m'a sauvé d'une disgrâce définitive et je tiens à exprimer ici toute ma gratitude à mon ministre de l'époque Franck BOROTRA qui, sans être un grand internaute devant l'éternel, a bien voulu me prendre sous son aile, allant jusqu'à me confier la réalisation d'un site officiel consacré aux PMI, qui a survécu jusqu'à aujourd'hui (Evariste).

Le paysage s'est beaucoup clarifié ensuite avec le discours de Lionel JOSPIN à Hourtin et son PAGSI, et on a vu les ministères arriver l'un après l'autre en bon ordre sur le web, pour y édifier ce que j'appellerai poliment un "jardin à la française".

L'utilité d'AdmiNet n'a pas disparu. A la différence des sites ministériels officiels qui font d'abord de la *communication*, AdmiNet prétend se limiter à un objectif d'*information*. Chaque fois que c'est possible, il référence les ressources disponibles dans les sites officiels ministériels, qui sont en quelque sorte venus à sa rescousse. Mais il en révèle aussi les insuffisances. Ces sites "gouv.fr" ont en effet souvent la bougeotte : certains disparaissent sans prévenir, d'autres sont sujets à de fréquents changements, et pas seulement en cas de changement de gouvernement. Le site de Maignon a perdu son moteur de recherches, et n'essayez pas d'y trouver trace des actions de M. JUPPE : c'est sur AdmiNet et nulle part ailleurs que vous trouverez le célèbre plan de réforme de la Sécurité Sociale, et quelques autres belles pièces de musée.

En fait, l'instabilité des sites officiels, soumis aux changements politiques, devient avec le temps une véritable chance pour AdmiNet, finalement plus pérenne et qui par contraste, s'imposera de plus en plus comme un havre de stabilité, pour tous ceux qui, étudiants, chercheurs, historiens ou citoyens fatigués des manipulations politiques, sont à la recherche de l'objectivité. Un observatoire de l'administration au service des citoyens, en quelque sorte.

(N'est-il pas heureux qu'il y ait, au sein de notre administration, des gens comme les ingénieurs des mines qui ont l'habitude de raisonner dans le long terme?)

AdmiNet a des amis et des projets

Contrairement à ce qu'un vain peuple a pu penser, AdmiNet n'est évidemment pas l'œuvre d'un homme seul.

Certes on peut faire beaucoup de choses avec des robots, mais ces robots ne pensent pas, et n'ont aucun jugement ni sens de l'organisation.

Très tôt, l'initiative AdmiNet a eu pour effet de stimuler, et d'inciter au regroupement de nombreuses bonnes volontés. En premier lieu AdmiRoutes, association de hauts fonctionnaires qui n'ont pas peur de s'exprimer, et qui continue de voguer de conserve en prenant en charge toute la dimension éditoriale que les pionniers techniques d'AdmiNet seraient bien en peine d'assurer. Je salue donc ici son président Jean-Paul BAQUIAST, l'éternel modernisateur de notre administration. Enfin, non loin de là, à quelques encablures, on trouve AdmiFrance, qui est une sorte de réplique officielle à AdmiNet, opérée par la Documentation France, avec un bel esprit de coopération qui a même failli se traduire par une convention de partenariat en bonne et due forme.

AdmiNet a attiré autour de lui un cortège de juristes, qui ont participé avec lui à la déclaration de Sarrebruck, au lancement de l'initiative "Web Europe" et enfin plus récemment à l'association "droit.org", le portail du droit français qui regroupe aujourd'hui sous la présidence de Robert MAHL et grâce à l'intelligent travail de Pierre MAYEUR la quasi-totalité des acteurs français déterminés à porter le droit français sur Internet.

AdmiNet a également participé au lancement de plusieurs grandes opérations : "Fête de l'Internet", "Cahiers de Doléances" etc... et projette à présent de soutenir dans le même esprit une initiative consacrée à l'observation des prochaines élections et de la vie politique française.

Les amis d'AdmiNet ont leur club, le CAWA, qui se réunit chaque dernier vendredi du mois dans un cybercafé parisien. Ce club vous est complètement ouvert, et vous êtes même encouragés à le démultiplier. Ainsi fut créé le CAWA des juniors, et on espère vous annoncer le CAWA de retraités, des CAWA locaux, etc...

Un bulletin électronique d'AdmiNet est prévu, ainsi qu'un cycle de petits déjeuners mensuels dans l'Ouest parisien. Ainsi se crée petit à petit autour du créateur initial une véritable communauté de webmasters de l'administration.

Une modèle économique original

Le développement d'AdmiNet s'appuie en fait sur un réseau de correspondants bénévoles qui trouvent un intérêt à y contribuer. C'est un modèle coopératif à organisation centralisée, s'appuyant sur environ 50 correspondants réguliers et 500 correspondants plus occasionnels répartis dans toutes les administrations et dans le monde entier.

Actuellement, AdmiNet totalise environ 100 000 pages en ligne et 300 000 visiteurs par mois.

AdmiNet ne cherche pas systématiquement à faire croître son trafic, qui ne génère aucune recette. Par contre, nous veillons à la quantité et à la qualité de son référencement, qui lui garantissent une bonne visibilité et donc une crédibilité, afin que son enseigne continue à attirer de nombreux contributeurs bénévoles qui viennent en bénéficier tout en renonçant à tout espoir de rémunération financière à court terme.

"think globally"

AdmiNet a cherché à développer sa notoriété à l'échelle de la planète. Ceux qui lui reprochent de s'exprimer en (mauvais) anglais semblent ignorer que c'était le prix à payer, à l'époque de sa création, pour être réellement visible. Grâce à ce détour par la langue anglaise, la position d'AdmiNet au niveau international, certes loin derrière les grandes enseignes américaines, n'est pas non plus négligeable et mériterait d'ailleurs à elle seule un soutien de tous ceux qui, en ce début de troisième millénaire, ont encore le souci du rayonnement international de notre pays.

"act locally"

Comme la plupart des grands portails, AdmiNet a cherché aussi à atteindre des publics spécifiques : quelques pages nationales en langue locale, des versions déclinées en plusieurs langues, des pages thématiques consacrées à la philatélie, aux handicapés, aux banlieues, aux graticiels pédagogiques, et même récemment .. aux tours de magie.

Une autre évolution récente d'AdmiNet a été de déléguer des parties du site à des collaborateurs qui adhèrent à l'esprit général du site et acceptent de les gérer directement : ainsi AdmiNet-Bois, AdmiNet-Université, AdmiNet-Russe, AdmiNet-Chine et bientôt ... AdmiNet-Arabe.

La plus importante opération de délégation réalisée à ce jour aura été la création d'un site AdmiNet-France entièrement délégué à Philippe BATREAU, qui se propose d'en développer la dimension territoriale et locale.

Nous espérons que ce modèle ouvrira la voie à d'autres déclinaisons nationales : AdmiNet-Monaco (anecdotique peut-être) et surtout AdmiNet-Allemagne pour lequel existe aujourd'hui une réelle attente.

Vous savez que AdmiNet ne bénéficie d'aucune subvention ni ressource spécifique.

Mais pourquoi faudrait-il lever des fortunes sur le marché financier s'il ne s'agit que de stocker des Gigaoctets d'information en ligne et les connecter au réseau avec des tuyaux suffisamment larges pour les acheminer dans de bonnes conditions vers les utilisateurs ? Quelques bannières de publicité payantes, sur le modèle des chaînes publiques de radio et de télé, suffiraient à couvrir les frais techniques.

A quoi servent aujourd'hui les millions de francs levés par les start-up de l'Internet, sinon à financer des campagnes de publicité destinées à les faire connaître, selon un modèle dont on a vu les limites avec les services roses ou autres du 36-15 ? Et combien de portails annoncés à coups de campagnes fracassantes vont-ils périr bientôt

sans avoir même jamais atteint une fraction significative du trafic actuellement réalisé sans aucun budget publicitaire par AdmiNet ?

De récentes études ont mis en évidence que les internautes ne sont capables de mémoriser correctement qu'un tout petit nombre de marques, en les associant à un service réel qu'ils connaissent et dont ils ont besoin : faire les courses, voyager, suivre les cours de la bourse, se distraire ou consulter une carte pour aller quelque part. Vue sous cet angle, l'ambition d'AdmiNet pourrait se définir comme celle d'être une enseigne connue et utile à ceux qui ont affaire à l'administration en général : n'est-ce pas finalement lui le véritable portail de l'administration ?

Une plate-forme technologique

Suivant son modèle de fonctionnement actuel, avec les maigres forces de ses collaborateurs bénévoles, AdmiNet ne peut espérer lutter en terme de richesse du contenu et de suivi de l'actualité avec les grands portails qui tiennent aujourd'hui le haut du pavé.

Au vu de son trafic pourtant, AdmiNet a une valeur marchande, au moins théorique. Cette valeur appartient d'ailleurs à l'Etat, qui y a engagé des moyens, même si ce dernier affecte officiellement de ne pas le reconnaître, et sa privatisation n'est pas à l'ordre du jour.

Avec la montée en puissance des grands sites à contenu officiel (par exemple LégiFrance), l'avenir d'AdmiNet est d'ailleurs probablement plus dans le développement des techniques de référencement et de recherche que dans la diffusion et la mise en ligne probablement dites d'informations dont les sources ne sauraient lui appartenir.

Mais c'est déjà une belle ambition que de conserver et de rendre accessible librement une information qui appartient à tous les citoyens. N'était-ce pas là le rêve de tous ceux qui ont mis en place les registres d'état-civil, qui ont écrit de grands textes comme le code civil, qui ont voulu éditer une encyclopédie et apprendre à lire à tous les français pour qu'ils puissent y accéder eux-mêmes sans intermédiaire.

Vu sous cet angle, l'objectif d'AdmiNet redevient raisonnable . En effet, l'Ecole des Mines de Paris, avec son directeur, ses responsables informatiques et ses chercheurs de Fontainebleau ont apporté depuis le début un support technique sans faille, y compris pendant les moments difficiles. Elle a permis de développer des robots et des programmes d'application uniques et originaux qui dans de nombreuses situations, ont pu faire la différence.

AdmiNet a été la première plate-forme de démonstration à grande échelle du moteur de recherches linguistique SPIRIT, y compris dans sa dimension multilingue. Il a été appliqué avec succès aux textes officiels de Boris Eltsine dans les pages d'AdmiNet en langue russe.

Le moteur de recherches SPIRIT représente le meilleur de vingt années accumulées de travaux de recherche linguistique conjointe du CEA, du CNRS et de l'école des mines. Nous luttons pour qu'il ne connaisse pas le sort du Minitel, mais plutôt pour qu'il sorte le plus vite de l'hexagone, avec l'aide de nos partenaires allemands qui l'attendent, et de tous les alliés que AdmiNet a déjà su trouver autour du monde.

Des outils spécifiques ont été développés en interne par Robert MAHL et son équipe pour naviguer efficacement dans les textes officiels, et un nouveau système d'indexation baptisé PERTIMM (comme Pertinent et Immédiat) est en cours d'installation pour indexer efficacement les base de données textuelles les plus volumineuses que nous serons capables de rassembler dans les prochaines années.

Grâce à sa sobriété d'affichage et à la puissance de ses robots, AdmiNet attend son heure pour apporter aux usagers du le WAP et autres formes diversifiées du futur Web l'information précise et rapide dont ils auront besoin.

Aujourd'hui AdmiNet est la dernière grande communauté installée sur le Web qui ne se soit pas encore transformée en start-up (comme Multimania , InternetActu, etc...). Cette situation peut-elle encore durer longtemps ?

C.S.